

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

30 septembre 2026 à 20 heures 30

A la mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal - Séance du 2 juin 2026
2. ValParisis - Rapport d'activité 2025
3. ValParisis - Renouvellement de la convention de mise à disposition du service Salubrité
4. ValParisis - Renouvellement de la convention de la mise à disposition du service de Police Municipale Mutualisée
5. ValParisis - Convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la Police Municipale Mutualisée - Avenant n°1
6. ValParisis - Convention de mise à disposition du service de commande publique
7. Convention relative à l'autorisation d'utilisation de la cale de mise à l'eau communale par la société FAYOLLE dans le cadre de l'exploitation du port de plaisance Seine Parisii et fixation de la redevance d'utilisation
8. Comité Consultatif - Création et composition
9. Délégations du Conseil Municipal au Maire
10. Procédure pénale concernant l'association Euryclée, ex-gestionnaire de la crèche parentale « La maison des enfants » - constitution de partie civile de la commune
11. Zone d'Aménagement Différé- avenue des Lilas - Renouvellement
12. Finances - Décision modificative n°2
13. Finances - Créances irrécouvrables - Admissions en non-valeur
14. Modification du tableau des effectifs – Créations de postes
15. Décisions du Maire
16. Questions diverses

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération ValParisis



Philippe AUDEBERT